

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Au 31 décembre 2025

Fonds de dividendes d'actions privilégiées
Slater Lysander



Fonds de dividendes d'actions privilégiées Slater Lysander

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2025

Avertissement à l'égard des déclarations prospectives

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient certaines déclarations dites « prospectives ». Tout énoncé contenu dans ce document qui n'est pas de nature historique et porte sur des activités ou des événements qui, selon le Fonds, devraient ou pourraient se produire dans le futur, y compris notamment toute opinion sur le rendement financier anticipé, constitue une déclaration prospective. Des termes comme « peut », « pourrait », « voudrait », « devrait », « croire », « planifier », « anticiper », « prévoir », « projeter », « objectif » et autres expressions similaires caractérisent les déclarations prospectives.

Ces déclarations sont assujetties à différents risques et incertitudes, y compris les risques décrits dans le prospectus simplifié du Fonds, qui peuvent faire en sorte que le rendement financier réel diffère considérablement du rendement anticipé ou des autres attentes formulées.

Les lecteurs ne devraient pas s'appuyer indûment sur ces déclarations prospectives. Toutes les opinions exprimées dans les déclarations prospectives peuvent changer sans préavis. Elles sont faites de bonne foi et n'engagent aucune responsabilité légale.

Le Fonds n'entend pas mettre à jour les déclarations prospectives par suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour tout autre motif, sauf si les lois sur les valeurs mobilières l'exigent. Certaines recherches et informations concernant des titres précis du Fonds, y compris les opinions, proviennent de sources réputées fiables, mais il n'est pas possible de garantir leur actualité, leur exactitude ou leur exhaustivité. Elles sont données à titre indicatif uniquement et peuvent être modifiées sans préavis.

À propos de ce rapport

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds de dividendes d'actions privilégiées Slater Lysander (le « Fonds ») présente les faits saillants financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, mais non les états financiers complets du Fonds. Ce document doit être lu parallèlement aux états financiers annuels du Fonds pour l'exercice clos le 31 décembre 2025. Lysander Funds Limited (le « gestionnaire ») est le gestionnaire du Fonds. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers, sur demande et sans frais, en composant le 1-877-308-6979, en écrivant à l'adresse Lysander Funds Limited, 3080 Yonge St., Suite 4000, Toronto (Ontario) M4N 3N1, en consultant notre site Web, à l'adresse www.lysanderfunds.com, ou celui de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca.

Les porteurs de parts peuvent également communiquer avec Lysander Funds Limited par l'un de ces moyens pour obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du Fonds, du dossier de divulgation des votes par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille du Fonds.

Objectif de placement

L'objectif du Fonds est de chercher à générer un revenu tout en préservant le capital des investisseurs principalement au moyen de placements dans des titres privilégiés d'émetteurs canadiens inscrits à la cote d'une bourse de valeurs canadienne.

Stratégies de placement

Le gestionnaire de portefeuille est Slater Asset Management Inc. (le « gestionnaire de portefeuille » ou « Slater »). Le portefeuille du Fonds est investi principalement dans des actions privilégiées d'émetteurs canadiens inscrits au Canada en ayant recours à une recherche fondamentale et à une analyse du crédit. Le Fonds

n'aura pas recours à un effet de levier. Le Fonds peut investir (au moment de l'achat) jusqu'à 30 % de son actif dans des titres étrangers. Vous trouverez des renseignements additionnels dans le prospectus simplifié du Fonds.

Risques

Les risques de placement dans ce Fonds sont les mêmes que ceux décrits dans le plus récent prospectus simplifié du Fonds.

Résultats d'exploitation

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le Fonds a généré des rendements de 9,42 % pour la série A et de 10,05 % pour la série F. L'indice d'actions privilégiées S&P/TSX a augmenté de 16,03 % au cours de la même période.

Au 31 décembre 2025, l'actif net du Fonds se chiffrait à environ 113,6 M\$, comparativement à 78,8 M\$ au début de l'exercice. Le Fonds a enregistré des souscriptions nettes d'environ 30,3 M\$ au cours de l'exercice.

Slater continue de prendre pour le Fonds des positions défensives, en investissant environ 46 % de l'actif sur le marché des actions privilégiées hors cote à 1 000 \$. Historiquement, les actions privilégiées hors cote ont été beaucoup moins volatiles que les actions privilégiées cotées classiques, une tendance qui s'est de nouveau confirmée lors de la période de volatilité des marchés en avril 2025 (à la suite du « Jour de la libération » de Trump).

L'intensité des activités de rachat fait partie des principaux facteurs ayant contribué à la vigueur du marché des actions privilégiées en 2025, avec environ 5,9 milliards de dollars en actions privilégiées rachetées. Les investisseurs institutionnels

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Slater Lysander

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2025

ont réinvesti le produit de ces rachats sur le marché secondaire, ce qui, avec la demande des particuliers, a contribué à faire augmenter les prix.

Les rendements attrayants des obligations à cinq ans ont aussi contribué à la conjoncture favorable. Les rendements sont demeurés robustes au cours des dernières années, et la plupart des actions privilégiées offrent des rendements actuels allant de 5,25 % à 7 %. Les actions privilégiées à taux fixe rajustable ont profité tout particulièrement du bon rendement des obligations à cinq ans, lequel s'est maintenu au-dessus de 2,5 % depuis février 2022. Par conséquent, environ 90 % de tous les titres à taux fixe rajustable ont été soit rajustés à un taux de dividende plus élevé, soit rachetés par l'émetteur.

Aucune modification inhabituelle n'a été apportée aux composantes des produits et des charges du Fonds, et il n'y a pas eu d'événement, d'opération, de changement économique ou de condition de marché inhabituels pouvant influencer sur le rendement au-delà des attentes raisonnables ou de ce qui est formulé ci-après.

Le Fonds n'a pas emprunté d'argent au cours de l'exercice, à l'exception d'un montant négligeable au titre des découverts de trésorerie à court terme.

Événements récents

Pour 2026, Slater s'attend à ce que seulement deux ou trois émissions d'actions privilégiées soient rachetées, soit beaucoup moins que les 27 émissions rachetées en 2025. Une telle diminution se traduirait probablement par une réduction des achats forcés pour les fonds institutionnels.

Slater est d'avis que si le taux des obligations à cinq ans reste à l'intérieur d'une fourchette allant de 2,25 % à 3,25 %, les actions privilégiées demeureront attrayantes par rapport à d'autres titres à revenu fixe. Le Fonds continue de mettre l'accent sur la préservation du capital tout en recherchant des occasions favorables en fonction du ratio risque/rendement.

Pour la suite des choses, Slater s'attend à augmenter légèrement sa pondération en actions privilégiées à taux rajustable présentant des écarts et des taux de dividendes élevés, tant sur le marché des valeurs cotées classiques que sur le marché plus défensif des actions privilégiées hors cote à 1 000 \$.

Avec prise d'effet le 30 juin 2025, James McGill n'est plus membre du comité d'examen indépendant (le « CEI ») du Fonds. Avec prise d'effet le 30 juin 2025, Mary Anne Wiley a été nommée membre du CEI.

Transactions entre parties liées

Le gestionnaire fournit tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin dans ses activités quotidiennes, ou en coordonne la prestation, notamment, mais sans s'y limiter, le calcul de la valeur liquidative du Fonds et de ses séries et l'établissement des rapports connexes, la préparation de tous les documents de placement, la tenue des registres des porteurs de parts, ainsi que d'autres services administratifs. Le gestionnaire reçoit des honoraires de gestion pour ces services. Ces honoraires sont calculés en fonction d'un pourcentage de la valeur liquidative du Fonds, comme il est décrit dans le prospectus simplifié.

Le Fonds a payé au gestionnaire des frais de gestion de 870 222 \$ (TVH incluse) pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (31 décembre 2024 – 718 372 \$).

Le gestionnaire de portefeuille est responsable de tous les conseils en placement fournis au Fonds; il effectue notamment des analyses et présente des recommandations en matière de placements, et il prend des décisions de placement et des dispositions en vue de l'acquisition et de la cession des placements des portefeuilles. Les honoraires versés en échange de ces services sont inclus dans les frais de gestion. Les honoraires de gestion de portefeuille pour les services fournis par le gestionnaire de portefeuille sont payés à même les frais de gestion.

Le gestionnaire a payé 394 183 \$ (TVH incluse) au gestionnaire de portefeuille pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (31 décembre 2024 – 325 700 \$).

Le comité d'examen indépendant du Fonds (le « CEI ») continue de surveiller les opérations sur les titres négociés entre fonds communs de placement, fonds d'investissement à capital fixe, comptes gérés ou organismes de placement collectif gérés par le gestionnaire ou ses sociétés affiliées. Dans de tels cas, le gestionnaire est tenu de se conformer à ses politiques et à ses procédures écrites présentées au comité d'examen indépendant et de fournir des rapports périodiques conformément au Règlement 81-107.

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Slater Lysander

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2025

Faits saillants financiers

Série A

Exercices clos les	31 décembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Actif net par part¹					
Actif net au début	9,16 \$	7,80 \$	7,57 \$	9,67 \$	7,84 \$
Activités d'exploitation :					
Total des produits	0,52	0,48	0,44	0,42	0,42
Total des charges	(0,14)	(0,13)	(0,12)	(0,13)	(0,14)
Profits (pertes) réalisés	0,43	0,62	(0,97)	(0,32)	1,08
Profits (pertes) latents	0,04	0,81	1,20	(1,77)	0,84
Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation²	0,85 \$	1,78 \$	0,55 \$	(1,80) \$	2,20 \$
Distributions :					
À partir du revenu (excluant les dividendes)	(0,01) \$	(0,04) \$	(0,01) \$	- \$	- \$
À partir des dividendes	(0,34)	(0,33)	(0,33)	(0,30)	(0,24)
À partir des gains en capital	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	(0,08)	(0,05)	-	-	(0,08)
Total des distributions^{2,3}	(0,43) \$	(0,42) \$	(0,34) \$	(0,30) \$	(0,32) \$
Actif net à la fin^{2,3}	9,57 \$	9,16 \$	7,80 \$	7,57 \$	9,67 \$

Ratios et données supplémentaires					
Valeur liquidative ⁴	18 512 441 \$	12 251 057 \$	11 093 819 \$	12 818 292 \$	19 517 906 \$
Parts en circulation	1 934 762	1 338 140	1 421 796	1 693 176	2 018 179
Ratio des frais de gestion ⁵	1,50 %	1,52 %	1,53 %	1,49 %	1,52 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge	1,50	1,52	1,53	1,49	1,52
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁶	92,1	99,3	109,8	82,1	121,8
Ratio des frais d'opération ⁷	0,14	0,27	0,34	0,24	0,43
Valeur liquidative par part, à la fin	9,57 \$	9,16 \$	7,80 \$	7,57 \$	9,67 \$

Notes

- Les données sont tirées des états financiers annuels audités du Fonds. Tous les chiffres par part présentés renvoient à l'actif net calculé conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).
- L'actif net et les distributions sont établis en fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part au début et à la fin.
- Les distributions ont été payées en trésorerie ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.
- Données à la fin de la période indiquée.
- Le ratio des frais de gestion (« RFG ») est établi en fonction du total des charges de la période close, incluant la quote-part du RFG revenant au Fonds, le cas échéant, de tout fonds sous-jacent dans lequel le Fonds investit, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période.
- Le taux de rotation des titres en portefeuille indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements du portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par le Fonds au cours de la période sont élevés, et plus les investisseurs sont susceptibles de réaliser des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds. Le taux de rotation des titres en portefeuille est calculé en fonction de la valeur la plus faible entre les achats et les ventes de titres divisée par la valeur de marché moyenne pondérée des titres du portefeuille, à l'exclusion des titres à court terme.
- Le ratio des frais d'opération (« RFO ») représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de la période. Lorsqu'un Fonds investit dans un fonds sous-jacent, le RFO inclut la quote-part revenant au Fonds des commissions du fonds sous-jacent.

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Slater Lysander

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2025

Série F

Exercices clos les	31 décembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Actif net par part¹					
Actif net au début	9,36 \$	7,95 \$	7,70 \$	9,80 \$	7,92 \$
Activités d'exploitation :					
Total des produits	0,54	0,50	0,45	0,42	0,42
Total des charges	(0,09)	(0,08)	(0,07)	(0,08)	(0,09)
Profits (pertes) réalisés	0,43	0,65	(0,96)	(0,27)	1,07
Profits (pertes) latents	0,05	0,77	1,20	(1,88)	0,68
Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation²	0,93 \$	1,84 \$	0,62 \$	(1,81) \$	2,08 \$
Distributions :					
À partir du revenu (excluant les dividendes)	(0,01) \$	(0,04) \$	(0,01) \$	- \$	- \$
À partir des dividendes	(0,36)	(0,34)	(0,36)	(0,32)	(0,24)
À partir des gains en capital	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	(0,09)	(0,05)	-	-	(0,10)
Total des distributions^{2,3}	(0,46) \$	(0,43) \$	(0,37) \$	(0,32) \$	(0,34) \$
Actif net à la fin^{2,3}	9,82 \$	9,36 \$	7,95 \$	7,70 \$	9,80 \$

Ratios et données supplémentaires					
Valeur liquidative ⁴	95 038 907 \$	66 592 142 \$	51 598 167 \$	51 316 465 \$	78 535 564 \$
Parts en circulation	9 676 541	7 110 955	6 489 051	6 661 345	8 011 843
Ratio des frais de gestion ⁵	0,93 %	0,95 %	0,94 %	0,92 %	0,96 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge	0,93	0,95	0,94	0,92	0,96
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁶	92,1	99,3	109,8	82,1	121,8
Ratio des frais d'opération ⁷	0,14	0,27	0,34	0,24	0,43
Valeur liquidative par part, à la fin	9,82 \$	9,36 \$	7,95 \$	7,70 \$	9,80 \$

Notes

- Les données sont tirées des états financiers annuels audités du Fonds. Tous les chiffres par part présentés renvoient à l'actif net calculé conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).
- L'actif net et les distributions sont établis en fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part au début et à la fin.
- Les distributions ont été payées en trésorerie ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.
- Données à la fin de la période indiquée.
- Le ratio des frais de gestion (« RFG ») est établi en fonction du total des charges de la période close, incluant la quote-part du RFG revenant au Fonds, le cas échéant, de tout fonds sous-jacent dans lequel le Fonds investit, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période.
- Le taux de rotation des titres en portefeuille indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements du portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par le Fonds au cours de la période sont élevés, et plus les investisseurs sont susceptibles de réaliser des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds. Le taux de rotation des titres en portefeuille est calculé en fonction de la valeur la plus faible entre les achats et les ventes de titres divisée par la valeur de marché moyenne pondérée des titres du portefeuille, à l'exclusion des titres à court terme.
- Le ratio des frais d'opération (« RFO ») représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de la période. Lorsqu'un Fonds investit dans un fonds sous-jacent, le RFO inclut la quote-part revenant au Fonds des commissions du fonds sous-jacent.

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Slater Lysander

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2025

Frais de gestion

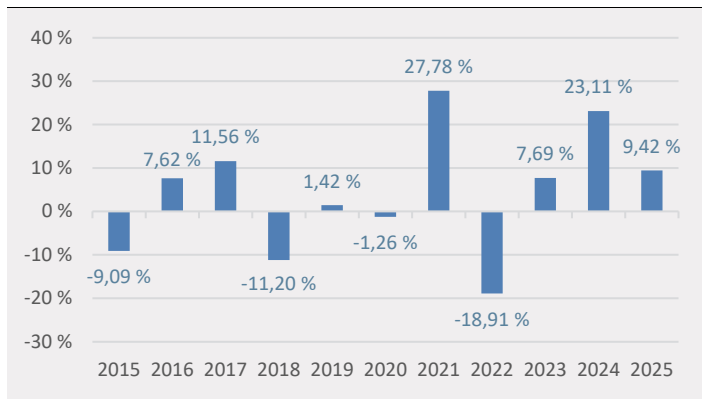
Le gestionnaire fournit tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin, ou en coordonne la prestation, comme il est décrit dans la section « Transactions entre parties liées » plus haut.

En contrepartie des services qu'il fournit, le gestionnaire reçoit des honoraires de gestion mensuels établis en fonction de la valeur liquidative de chaque série. Ces honoraires sont calculés quotidiennement et payables mensuellement. Le Fonds paie des frais de gestion de 1,25 % par an pour les parts de série A et de 0,75 % par an pour les parts de série F.

Des frais de service ou des commissions de suivi d'un montant maximal de 0,50 % par an sont versés aux courtiers relativement aux parts de série A. Ce montant inclut environ 40 % des frais de gestion des parts de série A.

Rendements annuels

Série A

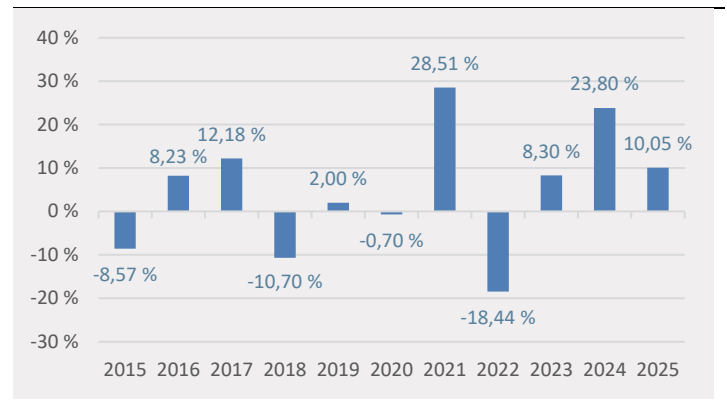


Rendements passés

Le Fonds est devenu un émetteur assujéti le 30 décembre 2014. En conséquence, les rendements pour la période ou les exercices pertinents sont présentés ci-après.

L'information sur le rendement suppose que les distributions ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels du Fonds. L'information sur le rendement ne tient pas compte des frais d'acquisition, des frais de rachat, des distributions ou des frais accessoires qui pourraient réduire le rendement. Le rendement passé n'est pas nécessairement indicatif du rendement futur de la série.

Série F



Fonds de dividendes d'actions privilégiées Slater Lysander

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2025

Rendements annuels composés

Le tableau qui suit présente une comparaison du rendement annuel composé du Fonds pour chacune des périodes indiquées et du rendement de l'indice d'actions privilégiées S&P/TSX (l'« indice »). L'indice d'actions privilégiées S&P/TSX se compose d'actions privilégiées qui se négocient à la TSX et qui respectent les critères minimaux relatifs à la taille, à la liquidité, à la notation de l'émetteur et à l'inscription en bourse. Les rendements de l'indice sont calculés sans déduction des frais et charges, tandis que le rendement du Fonds est calculé après cette déduction.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025	1 an	3 ans ²	5 ans ²	10 ans ²
Rendement annuel composé				
Série A ¹	9,42 %	13,20 %	8,49 %	4,84 %
Série F ¹	10,05	13,85	9,11	5,44
Indice de rendement total d'actions privilégiées S&P/TSX ³	16,03 %	15,29 %	8,42 %	6,30 %

Notes

1. Les rendements se fondent sur la valeur liquidative par part des séries pertinentes du Fonds en présumant que toutes les distributions ont été réinvesties.
2. Les rendements composés pour l'exercice sont annualisés.
3. TSX © Copyright 2025 TSX Inc. Tous droits réservés.

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Slater Lysander

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2025

Aperçu du portefeuille

	% de la valeur liquidative		% de la valeur liquidative
Les 25 principaux placements		Composition de l'actif	
Banque de Montréal	8,6 %	Actions canadiennes	0,5 %
Groupe Banque TD	8,6	Titres à revenu fixe canadiens	20,2
Banque Canadienne Impériale de Commerce	7,7	Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,1
Gouvernement du Canada (titres de créance)	7,3	Titres à revenu fixe étrangers	2,9
Banque Royale du Canada	7,1	Autres actifs moins les passifs	0,5
Enbridge Inc.	6,9	Actions privilégiées	71,8
La Banque de Nouvelle-Écosse (titres de créance)	4,5	Total	100,0 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,1	Composition sectorielle	
Great-West Lifeco Inc.	3,9	Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,1 %
iA Société financière inc. (titres de créance)	3,8	Services de communications	0,9
Société Financière Manuvie	3,2	Produits de consommation courante	0,3
Corporation TC Énergie	3,1	Énergie	12,9
Gouvernement des États-Unis (titres de créance)	2,9	Services financiers	63,5
Corporation Financière Power	2,7	Secteur gouvernemental	10,2
Pembina Pipeline Corp.	2,4	Autres actifs moins les passifs	0,5
Financière Sun Life inc.	2,3	Services publics	7,6
BMO échelonné actions privilégiées I	2,2	Total	100,0 %
Canadian Utilities Ltd.	2,1		
Emera Inc.	2,0		
L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie (titres de créance)	2,0		
Banque Royale du Canada (titres de créance)	1,6		
iShares S&P/TSX Canadian Preferred	1,5		
Power Corporation du Canada	1,3		
Fortis Inc.	1,3		
TransAlta Corp.	1,2		
Total	94,3 %		



3080 Yonge Street, Suite 4000
Toronto (Ontario) M4N 3N1
www.lysanderfunds.com

© Lysander Funds est une marque déposée de Lysander Funds Limited